FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Régles particulères

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Nationaux MX1/ MX2/125 cc

Motocross 2018

Règlement 2018 - Version 02 – 17/11/2017

REGLES PARTICULIERES
CHAMPIONNATS DE FRANCE NATIONAL MX1 - NATIONAL MX2 - NATIONAL 125CC

ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO et non classés dans les 5 premiers d'un Championnat de France Elite de l'année précédente.

Les épreuves des différents Championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.

Un titre de Champion de France sera attribué dans les catégories suivantes :

Mx 1
Mx 2
National 125cc

Pilotes des DOM TOM
En cas de participation de pilotes des DOM TOM, deux pilotes seront obligatoirement qualifiés au détriment de pilotes métropolitains. Si plus de deux pilotes des DOM TOM sont présents, les 2 pilotes seront sélectionnés en fonction de leur place lors des essais qualificatifs.

Si le club dispose d'une grille suffisamment longue, il pourra accepter, en plus des 40 pilotes qualifiés, un maximum de 3 pilotes des DOM TOM ayant participé aux qualifications et non qualifiés, à condition qu'ils ne demandent ni prix d'arrivée, ni prix de déplacement.

Age des pilotes :
Mx 1 : Minimum : 15 ans
Mx 2 : Minimum : 13 ans en 125cc 2 temps et 15 ans en 250cc 4 temps
National 125cc : Minimum 18 ans

Cylindrées :
Catégorie Mx 1 : Classes 3 et 4
Catégorie Mx 2 : Classe 2
Catégorie 125cc : 125cc 2 Temps

NOTA - En ce qui concerne le Championnat National Mx 1 :
a) Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.
b) En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2018 (voir article 6.3 du règlement Général).

ARTICLE 3 - FORMULE

Les Championnats Nationaux de Motocross 2018, catégories Mx 1, Mx 2 et 125cc, se disputeront au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

ARTICLE 4 – QUALIFICATIONS

La sélection des pilotes s'effectuera comme suit :

➲ **Jusqu'à 40 (43 pilotes en fonction de la capacité de la piste) :**

1 séance d'essais libres
1 séance d'essais chronométrés

➲ **De 41/44 à 80 pilotes : 2 Groupes**
Les pilotes seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement (classement de l'année précédente pour la 1ère épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves). Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

1 séance d'essais libres Groupe A ;
1 séance d'essais libres Groupe B ;

1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe A (20 pilotes qualifiés) ;
1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe B (20 pilotes qualifiés) ;

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B.

ARTICLE 5 - EPREUVES ET PRIX

- Durée :

Chaque épreuve de Championnat National se disputera en deux manches d'une durée de 25 minutes plus un tour.
Les manches devront être séparées par un intervalle de 45mn minimum.

- Prix d'arrivée :
Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 60 € augmentée des primes ci-dessous :

	€		€		€		€
1	110	6	60	11	27	16	15
2	100	7	50	12	25	17	12
3	90	8	42	13	23	18	10
4	80	9	36	14	20	19	7
5	70	10	30	15	18	20	5
Soit : 830 € x 2 = 1 660 €							

Total du plateau :
2 400 € + 1 660 € = **4 060 €**

ARTICLE 6 - HORAIRES

HORAIRES SUR 1 JOUR

La veille de l'épreuve :

- **15h00** - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique
- 16h00 : Visite du circuit

Jusqu'à 40/43 pilotes :

- 08h00 : Briefing Commissaires
- 08h15 : Briefing Pilotes
- 09h10 - 09h30 : Essais libres 20 mn
- **11h00 - 11h05** : Tests de départ 5 mn
- **11h10 - 11h30** : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

De 41/44 à 80 pilotes : 2 Groupes

- 07h30 : Briefing Commissaires
- 08h00 : Briefing Pilotes
- 08h40 - 09h00 : Essais libres 20 mn - Groupe A
- 09h10 - 09h30 : Essais libres 20 mn - Groupe B
- **10h25 - 10h30** : Tests de départ 5 mn
- 10h35 - 10h55 : Essais Chronométrés Qualificatifs 20 mn - Groupe A
- **11h00 - 11h05** : Tests de départ 5 mn
- 11h10 - 11h30 : Essais Chronométrés Qualificatifs 20 mn - Groupe B

Manches :

- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T
-
- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T

HORAIRES SUR 2 JOURS

La veille de l'épreuve :

- 09h30 - 13h00 : Contrôle Administratif
- 09h30 - 14h30 : Contrôle Technique.
- 11h00 : Visite du circuit

Jusqu'à 40/43 pilotes :

La veille de l'épreuve :

- 14h15 : Briefing Commissaires
- 14h30 : Briefing Pilotes
- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn
- 17h00 - 17h20 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

De 41/44 à 80 pilotes : 2 Groupes

La veille de l'épreuve :

- 13h45 : Briefing Commissaires
- 14h00 : Briefing Pilotes
- 15h00 - 15h20 : Essais libres 20 mn - Groupe A
- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn - Groupe B
- 17h00 - 17h20 : Essais Chronométrés Qualificatifs 20 mn - Groupe A
- 17h30 - 17h50 : Essais Chronométrés Qualificatifs 20 mn - Groupe B

Manches :

Le jour de l'épreuve :

- **10h00 – 10h05** : Test de départ 5 mn
- **10h10 - 10h30** : Essais Libres 20 mn

- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T

- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T